



**PROTECTION DES PNEUS
CHEVROLET**

**VOUS COUVRE SANS
RELÂCHE.**



PROTECTION



CHEVROLET



Le plan de protection des pneus Chevrolet couvre les dommages structurels aux pneus et jantes causés par les avaries routières couvertes.

AVANTAGES

- Le seul plan de protection des pneus endossé par Chevrolet
- Le plan couvre la réparation ou le remplacement des pneus ou des jantes qui ne gardent pas leur air à la suite de dommages causés par une avarie routière couverte, y compris le montage, l'équilibrage, les tiges de valve et les taxes*
- Aucune franchise
- Des durées de plan jusqu'à 6 ans, kilométrage illimité
- Réparations et remplacements couverts exécutés par des experts en service Chevrolet certifiés
- Remboursement du remorquage**
- Remplacement du système de surveillance de la pression des pneus s'il est endommagé par une avarie routière couverte***

*On tentera d'abord de réparer le dommage structurel à un pneu ou à une jante. Si le dommage structurel ne peut pas être réparé, le pneu ou la jante sera remplacé. **Jusqu'à 75 \$ (plus TPS/TVH et toute autre taxe provinciale applicable) par évènement.

***Certaines limites et exclusions s'appliquent. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire.

COMPARATIF DES COUVERTURES

OFFERT POUR LES VÉHICULES CHEVROLET NEUFS, D'OCCASION OU LOUÉS

PROTECTION
DES PNEUS

PROTECTION
DES PNEUS
ET JANTES

PNEUS ET
JANTES
CHROMÉES

PNEUS ET JANTES
OPTION ESTHÉTIQUE

Réparation /
remplacement de
pneu^{††}



Assistance
d'urgence en
cas de crevaison



Réparation /
remplacement des
jantes[†]



Dompage esthétique
aux jantes^{††}



[†] Si le pneu couvert peut être réparé en toute sécurité, la réparation sera couverte jusqu'à concurrence de 40 \$ par pneu. Les remplacements de pneus seront couverts jusqu'à 399 \$ par pneu. Les réparations de jantes seront couvertes jusqu'à un maximum de 250 \$ par jante. Les remplacements de jantes seront couverts jusqu'à 750 \$ par jante. La TPS / TVH et toute autre taxe provinciale s'appliquent. D'autres exclusions s'appliquent. Consultez votre contrat ou votre concessionnaire pour en savoir plus. ^{††}L'option de couverture de réparation de l'esthétique des jantes comprend la réparation de l'esthétique des jantes en alliage uniquement. D'autres exclusions s'appliquent. Consultez votre contrat ou votre concessionnaire pour en savoir plus.

EXCLUSIONS

Les dommages aux pneus avec profondeur de sculpture de 2/32 po ou moins lors du dommage par avarie routière, l'usure normale, les pneus et jantes dont les dimensions ne conviennent pas ou qui ne respectent pas les recommandations du fabricant du véhicule, le vandalisme ou les dommages causés par une utilisation sur une ferme ou un ranch, ou par une utilisation agricole ou hors route. Les dommages esthétiques aux jantes chromées. D'autres exclusions s'appliquent; veuillez consulter votre contrat ou votre concessionnaire pour en savoir plus.



PROTECTION



Le Plan de protection des pneus Chevrolet est conçu spécifiquement pour les acheteurs de véhicules GM et appuyé par les ressources mondiales de General Motors. Le présent dépliant décrit les couvertures offertes par le Plan de protection des pneus Chevrolet. La Compagnie General Motors du Canada se réserve le droit de modifier les prix et les plans en tout temps, sans aucune obligation. Votre concessionnaire Chevrolet saura vous renseigner sur la couverture des plans particuliers, les prix, les conditions d'admissibilité et plus encore. Les produits offerts peuvent varier d'une province à l'autre. Certaines conditions, exclusions et restrictions s'appliquent.

©2023 General Motors. Tous droits réservés. Les marques figurant dans la présente sont des marques de commerce ou de service de GM et de ses filiales, sociétés affiliées ou concédants de licence.